



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE**

Séance ordinaire du 4 juin 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 4 juin 2025 à 19h00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents : Monsieur Steve Lefebvre Maire
 Monsieur Michel Lamoureux Conseiller
 Monsieur Marc Poirier Conseiller
 Madame Monique Pelletier Conseillère
 Monsieur Steve Millar Conseiller
 Monsieur Jean Daoust Conseiller

Est absent : Monsieur Pascal Saumure Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Patricia Larivière, directrice générale par intérim, fait fonction de greffière de la séance.

000 OUVERTURE DE LA SÉANCE

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Steve Lefebvre, la présente séance est ouverte à 19h00.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2025-06-04-147

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

000 OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
 - A. Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2025

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

110 Conseil municipal

- 110-1 Vote par correspondance
- 110-2 Représentant aux bourses pour l'école de Gracefield
- 110-3 Nomination d'un maire suppléant

130 Gestion financière et administrative

- 130-1 Approbation du journal des achats en lot du mois de mai 2025
- 130-2 Approbation du journal des achats du mois de mai 2025



- 130-3 Dépôt du relevé bancaire de mai 2025
- 130-4 Dépôt du suivi budgétaire au 31 mai 2025 – États des activités financières
- 130-5 Approbation des salaires du mois de mai 2025
- 130-6 Logiciel élection 2025
- 130-7 Calendrier CHGA 2025
- 130-8 Autorisation pour l'achat et l'installation d'un affichage permanent dans les vitrines du bureau municipal auprès du fournisseur Imprimak

160 Ressources humaines

- 160-1 Embauche de M.Martin Dagenais
- 160-2 Embauche de M.Claude Binet
- 160-3 Demande d'augmentation salariale
- 160-4 Embauche emploi d'été 2025

200 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 200-1 Rapport des activités du service de sécurité incendie de mai 2025
- 200-2 Autorisation d'achat de deux habits de combat pour le service incendie
- 200-3 Modification de la résolution M.B. 2025-05-07-129
- 200-4 Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie – Rapport annuel d'activités
- 200-5 Mandat pour la formation de premiers soins
- 200-6 Entente intermunicipale pour le partage des ressources incendies
- 200-7 Mandat à Monsieur Éric Lacaille pour l'inspection des bâtiments à risques moyens et élevés

300 TRANSPORT ET COMMUNICATION

- 300-1 Rapport du directeur des travaux publics de mai 2025
- 300-2 Achat de 8000 tonnes de MG-20
- 300-3 Mandat à la firme Stantec pour l'évaluation du ponceau – Montée 31 Milles
- 300-4 Autorisation DG négociation ententes de virées municipales
- 300-5 Autorisation à la direction générale pour entamer les procédures d'acquisition du réseau électrique d'Hydro-Québec

400 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 400-1 Rapport de l'usine d'épuration du mois de mai 2025
- 400-2 Rapport de l'eau potable du mois de mai 2025
- 400-3 Avis de motion – Règlement 2025-364 - règlement concernant la collecte des matières résiduelles
- 400-4 Autorisation de signature – Entente intermunicipale portant sur le traitement des boues de fosses septiques

500 SANTÉ ET BIEN ÊTRE

600 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 600-1 Achat d'une station de lavage d'embarcation
- 600-2 Autorisation de dépense pour un support en urbanisme
- 600-3 Mandat à un arpenteur – Projet de la Baie Gabriel
- 600-4 Mandat à un évaluateur agréé – Projet de la Baie Gabriel
- 600-5 Toponymie – Secteur 31 Milles

700 LOISIRS ET CULTURE

- 700-1 Affichage de poste école de rang
- 700-2 Fête nationale du Québec – utilisation du budget non utilisé du Carnaval



700-3 Concours – Nom de mascotte

800 CORRESPONDANCE

800-1 Contribution financière - FADOQ

800-2 Demande citoyenne - intérêts

800-3 Demande – utilisation du site des lagunes

900 VARIA

1000 PÉRIODE DE QUESTIONS

1100 LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée à la majorité des membres présents

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2025

M.B. 2025-06-04-148

Il est proposé par Monique Pelletier, appuyée par Steve Millar,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2025 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

Adoptée à la majorité des membres présents

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

110	Conseil municipal
------------	--------------------------

110-1 Vote par correspondance

M.B. 2025-06-04-149

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités permet au conseil municipal d'autoriser le vote par correspondance pour certaines catégories d'électeurs;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été informé des modalités, des coûts et des implications logistiques associés à la mise en place du vote par correspondance;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ne souhaitent pas autoriser cette modalité de vote pour l'élection municipale de novembre 2025;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Jean Daoust, appuyé par Marc Poirier, et résolu :

QUE la municipalité de Bouchette n'autorisera pas le vote par correspondance lors de l'élection municipale prévue en novembre 2025.

Adoptée à la majorité des membres présents



110-2 Nomination d'un représentant pour la remise des bourses à l'école secondaire de Gracefield

M.B. 2025-06-04-150

CONSIDÉRANT QUE l'école secondaire de Gracefield tiendra sa cérémonie annuelle de remise des bourses le 20 juin 2025;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Bouchette est invitée à y désigner un représentant pour participer à la remise des bourses aux élèves méritants;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Steve Millar, **APPUYÉ PAR** Monique Pelletier, et **RÉSOLU :**

QUE Monsieur Michel Lamoureux soit nommé à titre de représentant officiel de la municipalité de Bouchette pour participer à la remise des bourses à l'école secondaire de Gracefield, le 20 juin 2025.

Adoptée à la majorité des membres présents

110-3 Nomination d'un nouveau maire suppléant

M.B. 2025-06-04-151

CONSIDÉRANT QUE le maire suppléant actuel Monsieur Pascal Saumure occupe également la fonction de directeur du service incendie de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE cette situation entraîne un conflit d'intérêts lors du traitement de certains dossiers liés au service incendie;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite éviter toute apparence de conflit d'intérêts en nommant un nouveau maire suppléant;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Jean Daoust, **APPUYÉ PAR** Steve Millar, et **RÉSOLU :**

QUE Monsieur Marc Poirier soit nommé maire suppléant de la municipalité de Bouchette.

Adoptée à la majorité des membres présents

130	Gestion financière et administrative
------------	---

130-1 Approbation du journal des achats en lot pour le mois de mai 2025

M.B. 2025-06-04-152

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'approuver le journal des achats en lot du mois de mai 2025 pour un montant total de 51 339.30 \$ tel que déposé par la directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

Adoptée à la majorité des membres présents



130-2 Approbation du journal des achats pour le mois de mai 2025

M.B. 2025-06-04-153

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'approuver le journal des achats au 31 mai 2025 pour un montant de 42 568.98 \$ et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière par intérim à émettre les paiements.

Adoptée à la majorité des membres présents

130-3 Dépôt du relevé bancaire de mai 2025

Note au procès-verbal

Le relevé bancaire de mai 2025 a été déposé et les élus en ont pris connaissance.

130-4 Dépôt du suivi budgétaire au 31 mai 2025

Note au procès-verbal

Le document de suivi budgétaire au 31 mai 2025 a été déposé et les élus en ont pris connaissance.

130-5 Approbation des salaires du mois de mai 2025

M.B. 2025-06-04-154

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'approuver les salaires payés du mois de mai 2025 pour un montant de 48 500.69 \$.

Adoptée à la majorité des membres présents

130-6 Autorisation d'achat du logiciel électoral SYGEM

M.B. 2025-06-04-155

CONSIDÉRANT QUE la tenue de l'élection municipale prévue en novembre 2025 nécessite l'utilisation d'un logiciel spécialisé pour la gestion du processus électoral;

CONSIDÉRANT QUE le logiciel **SYGEM** est reconnu pour sa conformité aux exigences électorales municipales et est utilisé par plusieurs municipalités;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation de ce logiciel permettra une planification, une gestion et une reddition de comptes efficaces du processus électoral;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Steve Millar, **APPUYÉ PAR** Marc Poirier, et **RÉSOLU :**

QUE la direction générale soit autorisée à procéder à l'achat du logiciel **SYGEM** pour les fins de l'élection municipale de 2025.

Adoptée à la majorité des membres présents

130-7 Autorisation de paiement pour un affichage publicitaire dans le calendrier annuel – Radio CHGA

M.B. 2025-06-04-156

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Bouchette a reçu une offre d'affichage publicitaire dans le calendrier annuel produit par la radio CHGA;



CONSIDÉRANT QUE la valeur réelle de l'espace offert est de 1 620 \$, mais qu'un tarif préférentiel de 465 \$ plus taxes est proposé à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monique Pelletier, **APPUYÉ PAR** Jean Daoust, et **RÉSOLU :**

QUE la municipalité de Bouchette autorise le paiement d'un montant de 465 \$ plus taxes pour un affichage dans le calendrier annuel 2026 de CHGA;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-130-00-340.

Adoptée à la majorité des membres présents

130-8 Autorisation pour l'achat et l'installation d'un affichage permanent dans les vitrines du bureau municipal auprès du fournisseur Imprimak

M.B. 2025-06-04-157

CONSIDÉRANT QUE l'installation d'un affichage permanent dans les vitrines du bureau municipal contribuera à améliorer l'esthétique des lieux et à préserver un espace de tranquillité pour le personnel durant les périodes de pause;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Marc Poirier, **APPUYÉ PAR** Michel Lamoureux, et **RÉSOLU :**

QUE la municipalité de Bouchette autorise l'achat et l'installation d'un affichage permanent dans les vitrines du bureau municipal auprès du fournisseur Imprimak de Maniwaki.

Adoptée à la majorité des membres présents

160	Ressources humaines
------------	----------------------------

160-1 Embauche au poste d'opérateur – collecte des matières résiduelles et voirie

M.B. 2025-06-04-158

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Bouchette a procédé à un processus de recrutement pour pourvoir un poste d'opérateur – collecte des matières résiduelles et voirie;

CONSIDÉRANT QUE la candidature de Monsieur Martin Dagenais a été retenue à la suite des entrevues et des vérifications nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE ce poste est essentiel au bon fonctionnement des services municipaux;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Marc Poirier, **APPUYÉ PAR** Jean Daoust, et **RÉSOLU :**

QUE la municipalité de Bouchette procède à l'embauche de Monsieur Martin Dagenais au poste d'opérateur – collecte des matières résiduelles et voirie, selon les conditions prévues à la politique salariale en vigueur.

Adoptée à la majorité des membres présents



160-2 Embauche au poste d'opérateur – collecte des matières résiduelles et voirie

M.B. 2025-06-04-159

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Bouchette a procédé à un processus de recrutement pour pourvoir un poste d'opérateur – collecte des matières résiduelles et voirie;

CONSIDÉRANT QUE la candidature de Monsieur Claude Binet a été retenue à la suite des entrevues et des vérifications nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE ce poste est essentiel au bon fonctionnement des services municipaux;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Jean Daoust, **APPUYÉ PAR** Marc Poirier, et **RÉSOLU :**

QUE la municipalité de Bouchette procède à l'embauche de Monsieur Claude Binet au poste d'opérateur – collecte des matières résiduelles et voirie, selon les conditions prévues à la politique salariale en vigueur.

Adoptée à la majorité des membres présents

160-3 Demande de révision de la classe salariale d'un employé

M.B. 2025-06-04-160

CONSIDÉRANT QUE la direction générale a soumis une demande de révision de classification salariale pour l'employé 32-241;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a été analysée à la lumière des responsabilités exercées, de la description de tâches, et des politiques en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal reconnaît l'importance d'assurer une équité interne dans la rémunération des employés municipaux;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Marc Poirier, **APPUYÉ PAR** Jean Daoust, et **RÉSOLU :**

QUE la demande de révision de la classe salariale présentée par la direction générale soit acceptée;

QUE la classification de l'emploi soit modifiée à la classe 5 avec effet au 2 juin 2025;

QUE cette modification soit intégrée au dossier de l'employé et que l'ajustement salarial correspondant soit appliqué conformément aux politiques en vigueur.

Adoptée à la majorité des membres présents

160-4 Embauche de deux employés pour les emplois d'été 2025

M.B. 2025-06-04-161

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Bouchette souhaite pourvoir deux postes saisonniers pour la période estivale afin de soutenir divers services municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le processus de recrutement a permis d'identifier deux candidatures répondant aux besoins de la municipalité;



EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Michel Lamoureux, **APPUYÉ PAR** Jean Daoust, et **RÉSOLU :**

QUE la municipalité de Bouchette procède à l'embauche de Wylam Céré et Raphaël Larivière à titre d'employés d'été pour la période estivale;

QUE les conditions de travail soient établies conformément aux politiques en vigueur pour les employés temporaires.

Adoptée à la majorité des membres présents

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 **Rapport d'activités du service incendie**

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Pascal Saumure, a déposé son rapport pour le mois de mai 2025.

200-2 **Autorisation d'achat de deux habits de combat pour le service incendie**

M.B. 2025-06-04-162

CONSIDÉRANT QUE le service de sécurité incendie de la municipalité de Bouchette a besoin de renouveler certains équipements de protection pour ses pompiers;

CONSIDÉRANT QUE le fournisseur l'Arsenal a soumis une offre pour la fourniture de deux habits de combat conformes aux normes applicables;

CONSIDÉRANT QUE le coût total pour l'achat de ces deux bunkers est de 5 652 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Jean Daoust, **APPUYÉ PAR** Monique Pelletier, et **RÉSOLU :**

QUE la municipalité de Bouchette autorise l'achat de deux habits de combat auprès du fournisseur l'Arsenal, pour un montant total de 5 652 \$ plus taxes;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-220-00-650.

Adoptée à la majorité des membres présents

200-3 **Modification de la résolution M.B. 2025-05-07-129**

M.B. 2025-06-04-163

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution M.B. 2025-05-07-129 comme suit :

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a analysé une demande de rétroaction salariale soumise par l'employé numéro 22-0023;

Il est proposé par Jean Daoust, appuyé par Michel Lamoureux et résolu :

QUE le conseil municipal mandate la direction générale à appliquer un ajustement salarial à compter du mois d'août 2024, conformément à l'évaluation réalisée, et à informer l'employé concerné ;



QUE cet ajustement respecte les balises budgétaires de la municipalité.

CONSIDÉRANT QUE des vérifications ont été effectuées auprès de la direction générale affirmant que la rétroaction salariale était incluse au budget 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monique Pelletier, **APPUYÉ PAR** Steve Millar, et **RÉSOLU :**

QUE le conseil municipal modifie la résolution M.B. 2025-05-07-129 par le remplacement du troisième paragraphe par le suivant :

QUE le conseil municipal mandate la direction générale à appliquer un ajustement salarial à compter du mois d'avril 2024, conformément à l'évaluation réalisée, et à informer l'employé concerné.

Adoptée à la majorité des membres présents

200-4 Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie – Rapport annuel d'activités

M.B. 2025-06-04-164

CONSIDÉRANT QUE le directeur du service incendie, Pascal Saumure, a déposé le rapport annuel d'activités pour l'année 2024 pour adoption par le conseil;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Michel Lamoureux, **APPUYÉ PAR** Jean Daoust, et **RÉSOLU :**

QUE les membres du conseil déclarent avoir pris connaissance de ce rapport annuel et que ce rapport est adopté tel que déposé.

Adoptée à la majorité des membres présents

200-5 Mandat pour la formation de premiers soins

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

200-6 Entente intermunicipale pour le partage des ressources en incendie

M.B. 2025-06-04-165

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Bouchette, Messines et Blue Sea font face à des défis communs en matière de ressources humaines, matérielles et professionnelles;

CONSIDÉRANT QUE ces municipalités reconnaissent l'intérêt de collaborer afin d'optimiser leurs services et de réduire les coûts par le biais d'un partage de ressources en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE des discussions ont eu lieu entre les parties afin d'établir les modalités d'une entente intermunicipale de collaboration;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Jean Daoust, **APPUYÉ PAR** Steve Millar, et **RÉSOLU :**

QUE la municipalité de Bouchette confirme son intention de conclure une entente intermunicipale avec les municipalités de Messines et de Blue Sea pour le partage de ressources humaines, matérielles et/ou professionnelles;



QUE la direction générale soit mandatée pour collaborer avec les représentants des municipalités concernées en vue de rédiger une entente formelle à être présentée au conseil pour approbation;

QUE cette entente vise à favoriser l'efficacité, la continuité et la qualité des services municipaux, dans le respect des capacités budgétaires de chacune des municipalités.

Adoptée à la majorité des membres présents

200-7 Mandat pour l'inspection des bâtiments à risques moyens et élevés

Point reporté à une séance ultérieure.

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Rapport du directeur des travaux publics - mai 2025

Note au procès-verbal

Le directeur du service des travaux publics, Stéphane Patry, a déposé son rapport pour le mois de mai 2025.

300-2 Achat de 8 000 tonnes de MG-20 et de 3000 tonnes de sable d'hiver

M.B. 2025-06-04-166

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Bouchette doit se procurer du matériel granulé MG-20 pour l'entretien de ses chemins municipaux;

CONSIDÉRANT QUE des demandes de prix ont été faites auprès de différents fournisseurs;

CONSIDÉRANT QUE le fournisseur Serge Lapointe a présenté le prix le plus bas pour la fourniture de 8 000 tonnes de MG-20 et de 3000 tonnes de sable d'hiver;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Marc Poirier, **APPUYÉ PAR** Michel Lamoureux, et **RÉSOLU :**

QUE la municipalité de Bouchette autorise l'achat de 8 000 tonnes de MG-20 auprès du fournisseur Serge Lapointe, conformément au prix soumis ainsi que 3000 tonnes de sable d'hiver.

QUE ces dépenses soient imputées au poste budgétaire 02-320-00-620.

Adoptée à la majorité des membres présents

300-3 Mandat à la firme Stantec pour l'évaluation du ponceau – Montée 31 Milles

M.B. 2025-06-04-167

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Bouchette souhaite faire évaluer l'état du ponceau situé sur la Montée 31 Milles afin de planifier les interventions nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE la firme Stantec a soumis une offre de service au montant de 1 600 \$ plus taxes pour effectuer cette évaluation;



CONSIDÉRANT QUE cette évaluation est essentielle pour assurer la sécurité des usagers de la route et la pérennité des infrastructures municipales;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Marc Poirier, **APPUYÉ PAR** Jean Daoust, et **RÉSOLU :**

QUE la municipalité de Bouchette accorde à la firme Stantec le mandat d'effectuer l'évaluation du ponceau situé sur la Montée 31 Milles, au coût de 1 600 \$ plus taxes;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-320-00-411.

Adoptée à la majorité des membres présents

300-4 Autorisation DG négociation ententes de virées municipales

M.B. 2025-06-04-168

CONSIDÉRANT QUE certaines voies municipales nécessitent des espaces de manœuvre (virées) pour permettre aux camions municipaux de se revirer en toute sécurité;

CONSIDÉRANT QUE ces virées sont parfois situées sur des terrains privés ou doivent faire l'objet d'ententes formelles avec des propriétaires;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Bouchette souhaite régulariser l'usage de ces espaces par voie d'ententes écrites;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Marc Poirier, **APPUYÉ PAR** Monique Pelletier, et **RÉSOLU :**

QUE la directrice générale soit autorisée à entreprendre les démarches nécessaires et à négocier les ententes permettant l'utilisation ou l'aménagement de virées pour les véhicules municipaux sur les terrains requis;

QUE toute entente formelle découlant de ces démarches soit soumise au conseil pour approbation avant signature.

Adoptée à la majorité des membres présents

300-5 Autorisation à la direction générale pour entamer les procédures d'acquisition du réseau électrique d'Hydro-Québec

M.B. 2025-06-04-169

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Bouchette souhaite évaluer la possibilité d'acquérir une partie du réseau électrique desservant son territoire actuellement exploité par Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette démarche vise à étudier les bénéfices, les implications juridiques, techniques et financières d'une telle acquisition;

CONSIDÉRANT QUE la direction générale est en mesure d'assurer les premières démarches de vérification, de consultation et d'analyse nécessaires;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Steve Millar, **appuyé par** Jean Daoust, et **résolu :**



QUE la direction générale soit autorisée à entamer les procédures nécessaires pour l'évaluation et, le cas échéant, l'acquisition du réseau électrique local présentement exploité par Hydro-Québec sur le territoire de la municipalité de Bouchette;

QUE la direction générale puisse consulter les instances pertinentes, solliciter des avis professionnels et entreprendre toute démarche utile à l'analyse du projet;

QUE tout projet d'acquisition final soit soumis au conseil pour approbation.

Adoptée à la majorité des membres présents

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

A- Rapport de l'inspecteur municipal

Note au procès-verbal

L'inspecteur municipal, Charles Racine, a déposé son rapport pour le mois de mai 2025 concernant l'usine d'épuration.

400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

A- Rapport de l'opérateur certifié en eau potable

Note au procès-verbal

L'opérateur certifié en eau potable, Richard Carle, a déposé son rapport pour le mois de mai 2025.

400-3 Avis de motion et dispense de lecture – Règlement 2025-364 - règlement concernant la collecte des matières résiduelles

Le conseiller au siège numéro 6, Jean Daoust, annonce ce 4 juin 2025, qu'un avis de motion est donné et qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2025-364 concernant la collecte des matières résiduelles et abrogeant toute réglementation antérieure afférente. L'avis de motion est assorti d'une dispense de lecture. Ce règlement vise à régler la collecte des matières résiduelles et abroge toute réglementation antérieure afférente.

DEMANDE DE DISPENSE DE LECTURE

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, je demande que le règlement soit dispensé de lecture lors de son adoption, chaque membre du conseil ayant reçu une copie du projet de règlement et en ayant pris connaissance avant la présente séance.

Conseiller au siège #6
Jean Daoust

400-4 Autorisation de signature – Entente intermunicipale portant sur le traitement des boues de fosses septiques

M.B. 2025-06-04-170



CONSIDÉRANT QU'EN 2004, la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau s'est dotée d'une infrastructure régionale pour le traitement des boues de fosses septiques;

CONSIDÉRANT QU'EN 2005, l'Entente intermunicipale concernant la gestion intégrée des boues septiques sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau fut signée afin d'établir les responsabilités et obligations de la MRC quant à la fourniture de services pour le traitement des boues, et par les municipalités quant à la vidange et l'acheminement des boues;

CONSIDÉRANT QUE cette entente vient à échéance en juin 2025 et qu'il y a eu lieu de la moderniser et de la renouveler pour une période additionnelle de 20 ans;

CONSIDÉRANT le désir de la MRC de poursuivre, sur un horizon à long terme, les actions en place au bénéfice de la conformité des installations septiques, de l'environnement, des cours d'eau et de la bonne gestion des biosolides municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le traitement effectué par la MRC cadre dans la Stratégie de valorisation de la matière organique du ministère de l'Environnement, de la Lutte aux Changements Climatiques, Faune et Parcs (MELCCFP);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'aménagement et de développement de la MRCVG en ce sens lors de sa rencontre du 6 mai 2025 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Steve Millar, appuyé par Marc Poirier, et résolu:

QUE le conseil autorise monsieur Steve Lefebvre, maire, ainsi que madame Patricia Larivière, directrice générale par intérim, à signer l'Entente intermunicipale portant sur le traitement des boues de fosses septiques (2025-2045).

Adoptée à la majorité des membres présents

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 Autorisation d'achat d'un centre de décontamination d'embarcations

M.B. 2025-06-04-171

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Bouchette souhaite renforcer ses actions de protection de l'environnement, notamment en matière de lutte contre la propagation des espèces aquatiques envahissantes;

CONSIDÉRANT QUE l'installation d'une station de lavage d'embarcation vise à sensibiliser les usagers et à assurer le nettoyage adéquat des embarcations avant leur mise à l'eau;

CONSIDÉRANT QUE le fournisseur O'Zero offre une station de lavage conforme aux besoins de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'achat de cette station s'inscrit dans la stratégie municipale de préservation des plans d'eau;

IL EST PROPOSÉ PAR Monique Pelletier, **APPUYÉ PAR** Jean Daoust, et **RÉSOLU** :



QUE la municipalité de Bouchette autorise l'achat d'une station de lavage d'embarcation auprès du fournisseur O'Zero, au coût de 39 153.76 \$ plus taxes;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 03-010-01-721.

Adoptée à la majorité des membres présents

600-2 Autorisation de dépense pour un service de support en urbanisme

M.B. 2025-06-04-172

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Bouchette souhaite bénéficier d'un support professionnel en urbanisme pour répondre aux besoins courants et assurer la continuité du service;

CONSIDÉRANT QUE ce soutien peut comprendre de l'accompagnement technique, réglementaire ou administratif, notamment dans le traitement des permis, des plaintes et l'application des règlements;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a identifié un prestataire pouvant offrir ces services de manière ponctuelle ou temporaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Marc Poirier, **APPUYÉ PAR** Michel Lamoureux, et **RÉSOLU** :

QUE la municipalité de Bouchette autorise une dépense pour l'obtention d'un support en urbanisme, selon les modalités à être convenues avec le prestataire;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-610-00-454.

Adoptée à la majorité des membres présents

600-3 Mandat à un arpenteur – Projet de la Baie Gabriel

M.B. 2025-06-04-173

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Bouchette poursuit le développement du projet touristique de la Baie Gabriel;

CONSIDÉRANT QUE des services d'arpentage sont requis pour la poursuite du projet, notamment en lien avec l'aménagement du site;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déposé une demande de prolongement de la subvention octroyée par Tourisme Outaouais, laquelle est essentielle à la réalisation du projet;

IL EST PROPOSÉ PAR Steve Millar, **APPUYÉ PAR** Jean Daoust, et **RÉSOLU** :

QUE la municipalité de Bouchette mandate un arpenteur pour effectuer les travaux requis dans le cadre du projet de la Baie Gabriel;

QUE ce mandat soit conditionnel à l'approbation du prolongement de la subvention accordée par Tourisme Outaouais;

QUE la dépense afférente, une fois la subvention confirmée, soit imputée au poste budgétaire prévu pour le projet.

Adoptée à la majorité des membres présents

600-4 Mandat à un évaluateur agréé – Projet de la Baie Gabriel

M.B. 2025-06-04-174



CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Bouchette poursuit le développement du projet touristique de la Baie Gabriel;

CONSIDÉRANT QUE des services d'évaluation sont requis pour la poursuite du projet, notamment en lien avec le processus d'expropriation;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déposé une demande de prolongement de la subvention octroyée par Tourisme Outaouais, laquelle est essentielle à la réalisation du projet;

IL EST PROPOSÉ PAR Steve Millar, **APPUYÉ PAR** Monique Pelletier, et **RÉSOLU :**

QUE la municipalité de Bouchette mandate un évaluateur agréé pour effectuer les travaux requis dans le cadre du projet Baie Gabriel;

QUE ce mandat soit conditionnel à l'approbation du prolongement de la subvention accordée par Tourisme Outaouais;

QUE la dépense afférente, une fois la subvention confirmée, soit imputée au poste budgétaire prévu pour le projet.

Adoptée à la majorité des membres présents

600-5 Demande à la Commission de toponymie du Québec – Désignation toponymique

Point reporté à une séance ultérieure

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Affichage du poste – Préposé à l'école de rang

M.B. 2025-06-04-175

CONSIDÉRANT QUE l'école de rang nécessite une présence sur place durant la période estivale afin d'assurer l'ouverture au public, la surveillance des lieux et l'entretien général;

CONSIDÉRANT QUE la période estivale constitue une saison importante pour les visites et activités culturelles liées à l'école de rang;

CONSIDÉRANT QUE l'embauche d'un préposé permettra d'assurer la propreté, l'accueil des visiteurs, ainsi que la sécurité et la mise en valeur du site;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Jean Daoust, **APPUYÉ PAR** Monique Pelletier, et **RÉSOLU :**

QUE la municipalité procède à l'affichage du poste de préposé à l'école de rang selon les modalités habituelles;

QUE la directrice générale par intérim soit autorisée à procéder au processus de sélection et à l'embauche de la personne jugée apte à occuper le poste;

QUE la rémunération et les conditions de travail soient établies selon les politiques en vigueur au sein de la municipalité.

Adoptée à la majorité des membres présents



700-2 Fête nationale du Québec – utilisation du budget non utilisé du Carnaval

M.B. 2025-06-04-176

CONSIDÉRANT QUE des fonds avaient été alloués au budget pour l'organisation de la fête familiale hivernale qui s'est tenue en mars 2025;

CONSIDÉRANT QUE certaines sommes prévues à cet effet n'ont pas été dépensées et qu'un solde budgétaire reste disponible;

CONSIDÉRANT QUE des activités seront organisées lors de la Fête Nationale le 21 juin 2025;

EN CONSÉQUENCE, **IL EST PROPOSÉ PAR** Steve Millar, **APPUYÉ PAR** Michel Lamoureux, et **RÉSOLU** d'autoriser l'utilisation du solde budgétaire non utilisé lors de la fête familiale hivernale de mars 2025 pour couvrir en tout ou en partie les dépenses reliées à l'organisation de la Fête nationale 2025 et d'autoriser la Direction générale à procéder à l'ajustement budgétaire requis afin de refléter cette réaffectation, conformément aux règlements et politiques budgétaires en vigueur.

Adoptée à la majorité des membres présents

700-3 Concours – Nom de mascotte

M.B. 2025-06-04-177

ATTENDU QUE la municipalité a récemment accueilli une nouvelle mascotte qui représentera notre communauté lors d'événements publics et d'activités municipales;

ATTENDU QUE l'implication des citoyens dans la vie communautaire est essentielle à la vitalité et à la fierté locale;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite faire participer la population au processus de sélection d'un nom pour cette mascotte;

ATTENDU QU'un prix sera offert pour souligner la participation et remercier la personne dont la proposition sera retenue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Steve Millar, appuyé par Monique Pelletier, et résolu que :

La municipalité lance un concours citoyen pour trouver un nom à la mascotte du village.

Les citoyennes et citoyens sont invités à soumettre leur suggestion de nom avant le 18 juin 2025 par courriel à info@bouchette.ca ou par téléphone au 819-465-2555.

La personne ayant proposé le nom sélectionné recevra une carte-cadeau d'une valeur de 100 \$ échangeable à la Coopérative de solidarité de Bouchette (dépanneur, café-sandwicherie);

Le nom de la mascotte sera dévoilé lors des festivités de la Fête Nationale du Québec organisées par la Municipalité de Bouchette le 21 juin prochain.

Adoptée à la majorité des membres présents



800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-1 Contribution financière - FADOQ

M.B. 2025-06-04-178

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Bouchette reconnaît l'importance des activités offertes par la **FADOQ** pour le bien-être, le loisir et le maintien d'une vie active des aînés de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE le club FADOQ local a soumis une demande de soutien financier pour l'année 2025 afin de l'aider à poursuivre ses activités;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite encourager la participation des aînés et soutenir les organismes communautaires œuvrant auprès de cette clientèle;

IL EST PROPOSÉ PAR Monique Pelletier, **APPUYÉ PAR** Steve Millar, et **RÉSOLU :**

QUE la municipalité de Bouchette accorde une contribution financière de 1500\$ à la FADOQ pour l'année 2025;

QUE cette contribution soit imputée au poste budgétaire 02-701-90-700.

Adoptée à la majorité des membres présents

800-2 Demande citoyenne – Intérêts sur montant payé en trop et compensation

M.B. 2025-06-04-179

CONSIDÉRANT que la personne résidant à la propriété portant le matricule 4618 71 4359 00 0000 a soumis une demande pour obtenir des intérêts et une compensation financière sur un montant payé en trop ;

CONSIDÉRANT que, malgré les circonstances, le conseil municipal considère qu'il n'y a pas lieu de procéder à un paiement d'intérêts ou de compensation sur un montant payé en trop ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Jean Daoust, appuyé par Michel Lamoureux,

QUE la demande de la personne résidant à la propriété portant le matricule 4618 71 4359 00 0000 soit refusée.

QUE la direction générale soit mandatée pour informer le demandeur de la décision du conseil municipal en lui acheminant la résolution.

Adoptée à la majorité des membres présents

800-3 Demande – utilisation du site des lagunes

M.B. 2025-06-04-180

CONSIDÉRANT qu'une entreprise souhaite utiliser le site des lagunes avec utilisation forfaitaire sur une base annuelle,

CONSIDÉRANT que, les frais de vidanges sont calculés selon la quantité déversée sur le site ;

EN CONSÉQUENCE,



Il est proposé par Marc Poirier, appuyé par Jean Daoust,

QUE la demande d'utilisation du site des lagunes soit acceptée sous la formule d'une utilisation forfaitaire sur une base annuelle.

QUE le préposé aux lagunes reste sous la responsabilité de la municipalité.

Adoptée à la majorité des membres présents

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Des questions ont été posées relativement aux sujets suivants :

- Date du début des déchets
- Calendrier de collectes
- Gabarit du pont
- Station de lavage de bateaux
- Étude – condition du sol – terrain du garage

Note au procès-verbal : Le conseiller Monsieur Jean Daoust désire remercier le personnel administratif pour le nouveau site web.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

1100 **Levée de la séance**

M.B. 2025-06-04-181

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de lever la présente séance à 19h44.

Adoptée à la majorité des membres présents

Steve Lefebvre
Maire

Patricia Larivière
Directrice générale par intérim et
Greffière-trésorière par intérim